

## MODULE ÉLECTRICITÉ : DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ

DANS LES IMMEUBLES À USAGE D'HABITATION (selon l'arrêté du 01/07/2024)

### Formation CONTINUE FOAD

**DURÉE** : 1 journée soit 7 heures - **Référent Formation** : Expert, Technicien

#### OBJECTIFS

- Rappel des nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que des évolutions technologiques
- Appréhender les risques liés au danger Electrique
- Maîtriser la Méthodologie (du repérage à l'élaboration du rapport)
- Préparer l'apprenant à la Certification de Personne

#### PÉDAGOGIE

- **MOYENS** FOAD  
Plateforme LMS SPOT

Assistance en ligne : formateur compétent dans le domaine  
Contact par mail uniquement : [foadassistance@adi-formation.com](mailto:foadassistance@adi-formation.com)  
**Réponse sous 24 heures les jours ouvrés**

#### VALIDATION

- **ÉVALUATION** Test de positionnement de 5 questions  
Questionnaire à choix multiples (QCM) de 15 questions. (Un repêchage possible)
- **SANCTION VISÉE** **Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation**  
**Si note QCM > 10/20**
- **SUIVI** Certificat de réalisation  
Attestation de formation conforme aux exigences de l'arrêté du 1 juillet 2024

#### PRÉ-REQUIS

Langue française : Comprendre, lire et écrire  
Être certifié dans le domaine (en tête de programme) à compter du 01/01/2020

- **Exigences réglementaires :**  
Formation d'une journée entre le début du cycle et la fin de la quatrième année du cycle.  
Et moins de 18 mois avant la fin du cycle de certification.

#### PUBLIC

- Tous publics

### PROGRAMME RÉGLEMENTAIRE DE LA FORMATION

#### I. Cadre général :

- Le diagnostic des installations électriques
- L'Arrêté du 28 septembre 2017
- La norme NF C 16 600 (non obligatoire d'application)

#### II. Les lois générales de l'électricité :

- Historique de l'électricité, notion d'électricité, notion de terre
- Protection et sécurité des locaux contenant une baignoire ou une douche
- Le matériel électrique

#### III. Grille de contrôle de l'installation électrique :

- Codifications des points de contrôle
- Liste des points à examiner :
  - 1- AGCP
  - 2- Dispositif de protection différentielle approprié aux conditions de la mise à la terre
  - 3- Dispositif de protection contre les surintensités
  - 4- Conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire
  - 5- Protection des conducteurs : risques de contacts directs
  - 6- Absence de matériels vétustes

#### P- Installations Particulières - IC Informations Complémentaires

- Essais et Mesures des Appareils

#### IV. Travaux Pratiques :

**Validation** : Partie Théorique : Évaluation des acquis par le biais de Questions à Choix Multiples (QCM)